

## COMMUNIQUE DE LA QUATRIEME SESSION DU COMITE BILATERAL STRATEGIQUE ALGERO-MALIEN SUR LE NORD DU MALI

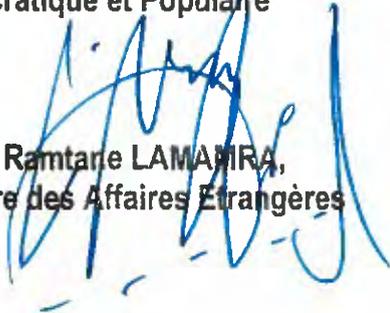
1. Le Comité bilatéral stratégique algéro-malien sur le Nord du Mali a tenu sa quatrième réunion à Alger, les 14 et 15 juin 2014, sous la co-Présidence de S.E.M. Ramtane Lamamra, Ministre des Affaires Etrangères de la République Algérienne Démocratique et Populaire, et de S.E.M. Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Coopération Internationale de la République du Mali, avec la participation du Ministre de la Réconciliation Nationale, S.E.M. Zahabi Ould Sidi Mohamed, et du Ministre de la Solidarité, de l'Action Humanitaire et de la Reconstruction du Nord, S.E.M. Hamadou Konaté.
2. Cette réunion intervient en application de la décision par laquelle les deux Chefs d'Etat, S.E.M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire, et S.E.M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali, ont établi ce mécanisme en tant qu'outil stratégique de suivi et de mise en œuvre des mesures que les parties jugent de nature à contribuer à la recherche d'une solution pacifique et durable aux problèmes du Nord du Mali.
3. Abordant la situation qui prévaut dans la région, les deux parties ont procédé à une évaluation approfondie de la situation prévalant dans la région des suites des événements survenus à Kidal les 17 et 21 mai 2014 et leurs retombées aux plans sécuritaire, politique et humanitaire.
4. Les deux parties ont estimé que ces événements, par leur gravité, viennent rappeler la nécessité et l'urgence d'accélérer le processus devant mener au dialogue inter-malien inclusif, de façon à permettre de jeter les bases d'une réconciliation véritable entre les Maliens, d'une paix, d'une sécurité et d'une stabilité durables dans le pays.
5. La partie algérienne a présenté à la partie malienne le bilan d'étape du processus de consultations exploratoires qu'elle mène depuis janvier 2014 en vue de créer les conditions propices au dialogue inter-malien inclusif et ce en application des orientations des deux Chefs d'Etat à l'occasion de la visite du Président de la République du Mali en Algérie les 18 et 19 janvier 2014.
6. Elle a fait état en particulier des résultats des consultations ayant repris à partir du 5 juin 2014 avec la participation de l'ensemble des dirigeants de tous les Mouvements du Nord du Mali et abouti à l'adoption de la « Déclaration d'Alger » et de la « Plateforme préliminaire d'Alger en vue du dialogue inter-malien inclusif » par les Mouvements du Nord du Mali respectivement les 9 et 14 juin 2014.
7. La partie algérienne a souligné qu'à travers ces deux documents, les six Mouvements du Nord du Mali affirment leur volonté de s'engager dans un dialogue constructif avec les autorités maliennes afin de trouver une solution définitive à la crise que connaît le Nord du pays à travers la prise en charge des revendications légitimes des populations de cette région s'inscrivant dans le plein respect de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale du Mali.

8. La partie malienne a exprimé sa haute appréciation pour ces résultats qui constituent une base effective et constructive pour le lancement rapide, à Alger, de la phase initiale du dialogue inter-malien inclusif.
9. La partie malienne a affirmé sa disponibilité à œuvrer, de bonne foi, à la consolidation du processus en cours à Alger et des acquis obtenus, et renouvelé, à cet effet, à l'Algérie sa pleine confiance pour mener à bien cette nouvelle phase, conformément à la volonté exprimée par le Président Ibrahim Boubacar Keita.
10. Les deux parties ont, dans ce cadre, procédé à un examen d'une série de propositions de nature à favoriser l'instauration d'un climat de confiance entre les parties concernées à travers la mise en œuvre de mesures à convenir afin de faciliter les discussions selon un calendrier et une méthodologie arrêtés.
11. Les deux parties ont souligné l'importance de mener cette nouvelle phase avec l'accompagnement des partenaires régionaux et internationaux qu'elles invitent à apporter soutien et appui à ces efforts menés en droite ligne des objectifs fixés par la communauté internationale visant à préserver l'intégrité territoriale et la souveraineté du Mali et à conforter son unité nationale.
12. Les deux parties ont décidé de tenir la cinquième réunion du Comité à Bamako, au cours du mois de juillet 2014.

Fait à Alger, le 16 juin 2014

**Pour la République Algérienne  
Démocratique et Populaire**

**S.E.M. Ramtane LAMAMRA,  
Ministre des Affaires Étrangères**



**Pour la République du Mali,**

**S.E.M. Abdoulaye DIOP  
Ministre des Affaires Étrangères,  
de l'Intégration Africaine  
et de la Coopération Internationale**

